

Les critères de la puissance :

Poids démographique

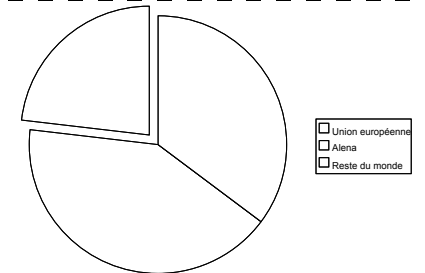
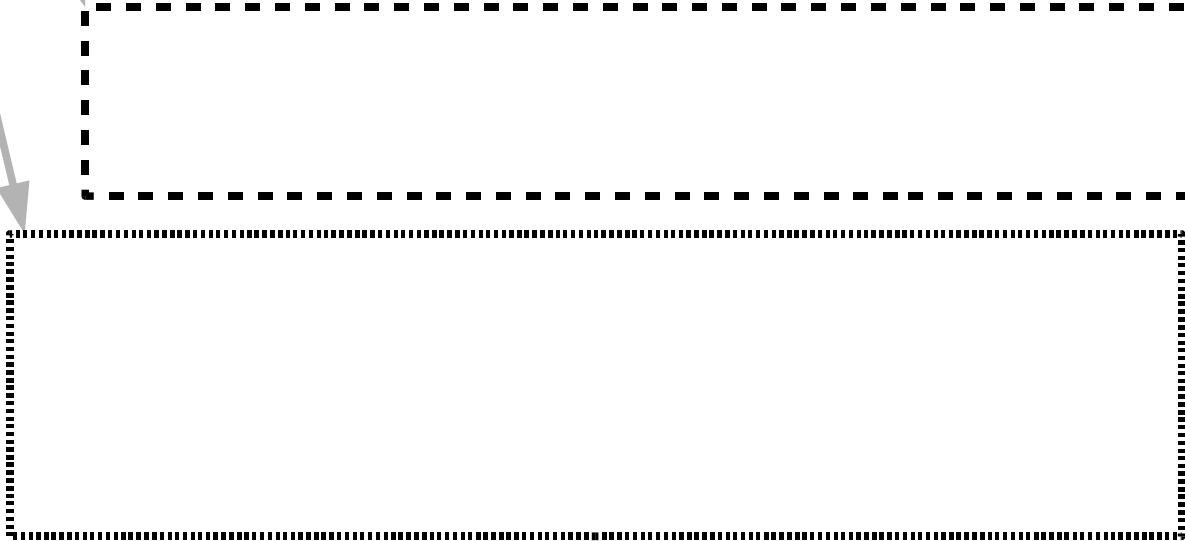
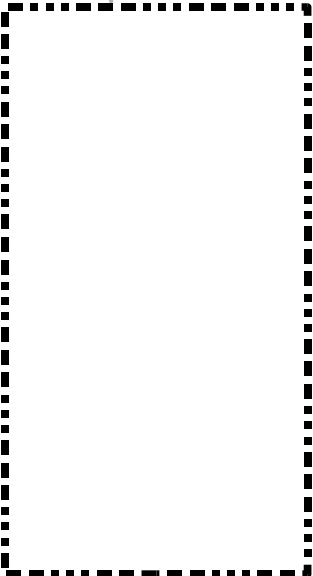
Puissance militaire

Maîtrise des ressources

Puissance économique

Maîtrise technologique

Rayonnement culturel



Part de l'UE et de l'ALENA dans le classement Forbes des 2000 plus grandes entreprises mondiales

- Pour faire partie de l'Union, un pays candidat doit remplir des conditions économiques et politiques connues sous le nom de « *critères de Copenhague* » (1993) :
 - être une démocratie stable, respectueuse des droits de l'homme, de la règle de droit et de la protection des minorités ;
 - être doté d'une économie de marché effective ;
- adopter les règles, normes et politiques communes qui constituent le corps législatif de l'Union européenne.

L'Union européenne s'est construite progressivement depuis plus de 50 ans.

- 18 avril 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est créée par la signature du traité de Paris par la République fédérale d'Allemagne (RFA), la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.
- 25 mars 1957, traité de Rome qui institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun entre les six pays de la CECA.
- 1962 institution de la Politique Agricole Commune (PAC)
- 1973 : adhésion du Danemark, du Royaume-Uni et de l'Irlande.
- 1981 : la Grèce entre dans la CEE.
- 1986 : élargissement de la CEE avec l'arrivée de l'Espagne et du Portugal.
- 1992 : Maastricht, traité sur l'Union européenne. Celle-ci se constitue de 3 piliers : les Communautés (CECA, CE, ...), la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures (JAI). Par ailleurs, la CEE devient la Communauté européenne (CE). Une citoyenneté européenne est instituée.
- 1995 : entrée de l'Autriche, la Finlande et de la Suède dans l'Union européenne (UE).
- 1999 : l'euro devient la monnaie unique de 11 des États membres
- 2001 : signature du traité de Nice qui prévoit une réforme des institutions de l'UE en vue de son élargissement.
- 2004 : Europe à 25 avec l'adhésion à l'UE de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie.
- juin 2004 : adoption du projet de Constitution européenne par les gouvernements.
- 29 mai-1er juin 2005 : la France et les Pays-Bas disent « non » au projet de Constitution européenne
- 2007 : Europe à 27, la Roumanie et la Bulgarie deviennent membres de l'Union européenne.

Facteurs qui favorisent la puissance



Les limites de la puissance



LES COMPLEXES DE L'« EUROPE-PUISSANCE » (extraits)

« Les Européens ont-ils la volonté politique d'agir ensemble sur la scène internationale et d'équilibrer ainsi, au moins dans certaines parties du monde, l'approche souvent univoque et manichéenne de l'Amérique ?

(...)

Le concept de "stratégies communes" de l'Europe étant très largement un faux-semblant, la propension des Européens à cultiver leurs divergences fait qu'ils annulent mutuellement leur influence, laissant de facto une sorte de monopole de politique étrangère aux Etats-Unis.

"Vous avez de multiples instruments diplomatiques, résume ce diplomate américain, mais vous oubliez qu'une politique étrangère c'est d'abord une stratégie, et vous n'en avez pas. Pour vous, aboutir à un consensus à quinze est plus important que le fait de savoir si vous avez fait avancer la politique étrangère de l'Europe. Ce n'est pas étonnant : pour avoir une politique étrangère globale, il faut avoir une vision stratégique. Quelle sorte de partenaire global voulez-vous devenir ?" Pour fondée qu'elle soit, cette analyse américaine serait plus crédible si Washington ne manifestait pas rapidement son irritation lorsque les Quinze font mine de s'affirmer collectivement hors de sa " tutelle bienveillante": si les Etats-Unis approuvent officiellement l'émergence de la défense européenne, c'est à condition que celle-ci ne remette pas en cause la prééminence de l'OTAN.

(...)

MANQUE D'INTÉGRATION POLITIQUE

(...) Face aux attributs indéniables de l'"Europe-puissance", les Américains ne comprennent pas toujours les "complexes" de l'Europe. Puissance commerciale, économique et industrielle pouvant rivaliser avec les Etats-Unis, puissance monétaire avec l'avènement de la monnaie unique, demain sans doute puissance militaire, que manque-t-il aux Quinze ? La réponse va de soi : un projet politique et une vision commune. Le talon d'Achille de l'Europe, c'est son manque d'intégration politique. Or un projet politique, cela suppose des priorités.

(...)

L'un des visages de la diplomatie de l'Europe, ce sont 40 000 diplomates, répartis en 1 500 missions à travers le monde. L'autre, ce sont les vingt-six collaborateurs du haut représentant pour la PESC. La comparaison suffit à montrer que la politique étrangère "commune" de l'Europe est encore dans les limbes. Tant que les Européens n'auront pas défini ce que devrait être leur projet politique collectif, il est à craindre qu'elle le restera. »

Laurent Zecchini , Le Monde 19 avril 2001

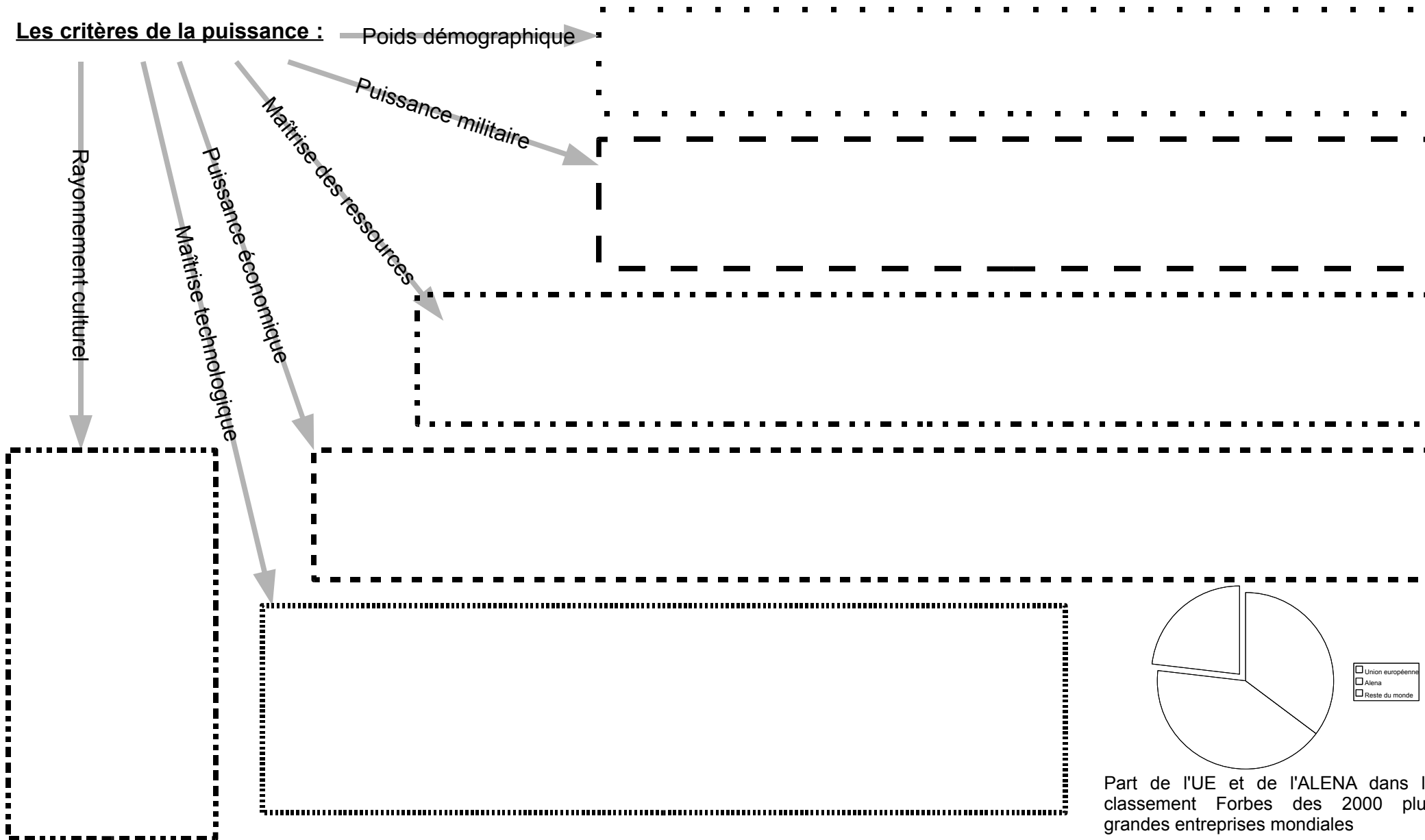
Sujet d'étude : L'Union européenne

Quels attributs de la puissance l'Union européenne possède-t-elle ?

Les critères traditionnels de la puissance sont le poids démographique et la puissance militaire. Mais actuellement, ils ne sont plus suffisants, les ressources économiques c'est-à-dire la maîtrise de ressources naturelles, la maîtrise technologique et surtout la maîtrise du savoir et de l'information sont indispensables

D'autres critères, cohésion sociale et nationale, état de droit, diffusion de l'information et des images (CNN, Hollywood...) et image que le monde se fait d'un pays renforcent la puissance. On passe ainsi d'un "hard power" à un "soft power". C'est dans l'interdépendance de tous ces facteurs que se structure aujourd'hui la puissance d'un Etat ou d'un espace.

Les critères de la puissance :



- Pour faire partie de l'Union, un pays candidat doit remplir des conditions économiques et politiques connues sous le nom de « *critères de Copenhague* » (1993) :
 - être une démocratie stable, respectueuse des droits de l'homme, de la règle de droit et de la protection des minorités ;
 - être doté d'une économie de marché effective ;
- adopter les règles, normes et politiques communes qui constituent le corps législatif de l'Union européenne.

• L'Union européenne s'est construite progressivement depuis plus de 50 ans.

- 18 avril 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est créée par la signature du traité de Paris par la République fédérale d'Allemagne (RFA), la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.
- 25 mars 1957, traité de Rome qui institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun entre les six pays de la CECA.
- 1962 institution de la Politique Agricole Commune (PAC)
- 1973 : adhésion du Danemark, du Royaume-Uni et de l'Irlande.
- 1981 : la Grèce entre dans la CEE.
- 1986 : élargissement de la CEE avec l'arrivée de l'Espagne et du Portugal.
- 1992 : Maastricht, traité sur l'Union européenne. Celle-ci se constitue de 3 piliers : les Communautés (CECA, CE, ...), la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures (JAI). Par ailleurs, la CEE devient la Communauté européenne (CE). Une citoyenneté européenne est instituée.
- 1995 : entrée de l'Autriche, la Finlande et de la Suède dans l'Union européenne (UE).
- 1999 : l'euro devient la monnaie unique de 11 des États membres
- 2001 : signature du traité de Nice qui prévoit une réforme des institutions de l'UE en vue de son élargissement.
- 2004 : Europe à 25 avec l'adhésion à l'UE de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovaquie, de la Slovaquie.
- juin 2004 : adoption du projet de Constitution européenne par les gouvernements.
- 29 mai-1er juin 2005 : la France et les Pays-Bas disent « non » au projet de Constitution européenne
- 2007 : Europe à 27, la Roumanie et la Bulgarie deviennent membres de l'Union européenne.

Facteurs qui favorisent la puissance

Les limites de la puissance

LES COMPLEXES DE L'« EUROPE-PUISSANCE » (extraits)

« Les Européens ont-ils la volonté politique d'agir ensemble sur la scène internationale et d'équilibrer ainsi, au moins dans certaines parties du monde, l'approche souvent univoque et manichéenne de l'Amérique ?

(...)

Le concept de "stratégies communes" de l'Europe étant très largement un faux-semblant, la propension des Européens à cultiver leurs divergences fait qu'ils annulent mutuellement leur influence, laissant de facto une sorte de monopole de politique étrangère aux Etats-Unis.

"Vous avez de multiples instruments diplomatiques, résume ce diplomate américain, mais vous oubliez qu'une politique étrangère c'est d'abord une stratégie, et vous n'en avez pas. Pour vous, aboutir à un consensus à quinze est plus important que le fait de savoir si vous avez fait avancer la politique étrangère de l'Europe. Ce n'est pas étonnant : pour avoir une politique étrangère globale, il faut avoir une vision stratégique. Quelle sorte de partenaire global voulez-vous devenir ?" Pour fondée qu'elle soit, cette analyse américaine serait plus crédible si Washington ne manifestait pas rapidement son irritation lorsque les Quinze font mine de s'affirmer collectivement hors de sa " tutelle bienveillante": si les Etats-Unis approuvent officiellement l'émergence de la défense européenne, c'est à condition que celle-ci ne remette pas en cause la prééminence de l'OTAN.

(...)

MANQUE D'INTÉGRATION POLITIQUE

(...) Face aux attributs indéniables de l'"Europe-puissance", les Américains ne comprennent pas toujours les "complexes" de l'Europe. Puissance commerciale, économique et industrielle pouvant rivaliser avec les Etats-Unis, puissance monétaire avec l'avènement de la monnaie unique, demain sans doute puissance militaire, que manque-t-il aux Quinze ? La réponse va de soi : un projet politique et une vision commune. Le talon d'Achille de l'Europe, c'est son manque d'intégration politique. Or un projet politique, cela suppose des priorités.

(...)

L'un des visages de la diplomatie de l'Europe, ce sont 40 000 diplomates, répartis en 1 500 missions à travers le monde. L'autre, ce sont les vingt-six collaborateurs du haut représentant pour la PESC. La comparaison suffit à montrer que la politique étrangère "commune" de l'Europe est encore dans les limbes. Tant que les Européens n'auront pas défini ce que devrait être leur projet politique collectif, il est à craindre qu'elle le restera. »

Laurent Zecchini , Le Monde 19 avril 2001

L'Union européenne qui est composée de grandes puissances économiques est un pôle majeur de la mondialisation par la force de ses FTN, sa production agricole, l'importance des IDE qu'elle reçoit ou la part qu'elle a dans le commerce mondial.

Elle occupe, par le biais de ses membres, un rôle important dans les organisations internationales (ONU, FMI, OMC, ...) mais du fait de sa division politique, elle a un rôle diplomatique et militaire limité par rapport aux USA.

Les élargissements successifs aux pays pauvres d'Europe de l'Est semblent fragiliser la puissance de l'Union mais ils accroissent les marchés des entreprises européennes et favorisent le développement économique. Les politiques de soutien aux zones en retard de développement contribuent à la cohésion de l'union et à la croissance économique des états membres. Les flux commerciaux, migratoires et culturels caractéristiques de la mondialisation augmentent dans l'espace européen.